

## Auguste Célérier dit Jacques 1911/1991

Discours écrit par le bureau ANACR du comité d'Objat de 1991 et lu aux obsèques de leur camarade **Jacques Célérier**, au cimetière de Saint-Solve (19) le 12 juillet 1991, par le président fondateur du comité ANACR-Objat, **Jo Guérin**.

*"Notre ami Jacques nous a quittés. En cette douloureuse circonstance, ses camarades, ses amis de l'ANACR, éprouvent une peine immense.*

*Lui qui avait lutté sa vie durant pour la liberté de l'Homme,*

*Lui qui avait surmonté tant de difficultés inhérentes au statut d'ouvrier revendiqué, qu'il avait su être dès sa jeunesse, qu'il avait su rester à l'automne de sa vie,*

*Lui que les internements, les camps de déportation subis avec ce que cela comprenait de privations de toutes sortes n'avaient pas détruits,*

*La cruelle maladie est venue et a eu raison de son courage et de sa volonté.*

*Né à Arnac-Pompadour le 14 juillet 1911, dernier enfant d'une famille nombreuse, **Auguste Célérier, Jacques pour nous tous**, entre dès l'âge de 13 ans comme apprenti-coiffeur. A 18 ans il part à Paris pour travailler dans une coopérative de coiffure. Là, ses dispositions naturelles pour l'organisation et son dévouement à la classe ouvrière, le font tout naturellement aller vers le syndicalisme où il peut donner sa pleine mesure et défendre son idéal de l'Homme libre.*

*En 1938, il épouse Germaine qui sera sa compagne pour la vie. Ils sont tous les deux conseillers municipaux à Puteaux.*

*Hélas arrive 1939 et la guerre. Jacques part rejoindre son régiment en Afrique.*

*Démobilisé en 1940, **il s'engage dès 1941 dans la lutte contre l'occupant**. Il dirige le secteur de la proche banlieue puis l'ouest de Paris, où il peut à nouveau déployer ses qualités d'organisateur en créant un puissant mouvement de Résistance dans les usines de Haut de Seine.*

***Arrêté en 1942**, \* condamné à 5 ans d'emprisonnement, il connaît d'abord l'internement en France avant d'être déporté en Allemagne au camp d'extermination de Dachau.*

*De retour en France après sa libération en mai 1945, Jacques reprend son activité professionnelle.*

*Dans les années 1960, il fait construire une maison à Saint-Solve (19) où il continue d'exercer la coiffure.*

*Tout naturellement son besoin de communication, son sens du devoir envers ses amis et camarades de la Résistance, lui font prendre des responsabilités au sein de notre mouvement et au comité d'Objat de l'ANACR où jusqu'au dernier moment il a donné le meilleur de lui-même avec un total désintéressement.*

*Titulaire de la médaille militaire, de la croix de guerre avec palmes et de nombreuses autres distinctions, il avait obtenu en 1990 sa **nomination au grade de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur.***

*Jacques, tu es parti, mais ton exemple nous reste. Tes camarades de l'ANACR te resteront fidèles. Dors en paix, nous faisons le serment de rester unis et vigilants comme tu le souhaitais."*

Après le discours de **Pierre Guérin, alias Jo**, sont intervenus:

- monsieur le **colonel Gayerie**, président de la section de la Corrèze de la société d'entraide des membres de la Légion d'Honneur.
- Madame **Dominique Grador**, secrétaire départemental du Parti Communiste, membre du bureau national du PCF.
- Monsieur **Roger Gouffault** président départemental de la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants Patriotes, membre du bureau National.

*\* Monsieur Célérier a été détenu à la prison d'**Eysses en 1942**. Sur le registre, dans la colonne du départ d' Eysses, on voit la mention "livré aux Allemands", **Dachau**. Là, on le trouve avec le matricule 73233 et à la dernière colonne du tableau, on lit qu'il a été libéré le **30/04/1945/** Allach.*

Une anecdote que nous a raconté le neveu d'Auguste Célérier, Jean Claude Yardin, âgé de 5 ans lorsque son oncle a été fait prisonnier: monsieur Célérier était par tradition familiale le premier coiffeur à couper les cheveux de ses neveux. Ce qui fait que la maman de JC Yardin a décidé que, bon gré mal gré, celui-ci attendrait le retour de son oncle pour sa première coupe au bol. Ce n'était pas très facile d'être un garçon aux longs cheveux bouclés à l'école primaire dans ces années-là! Après tant de mois d'attente, quelle joie, quel soulagement et quel souvenir inoubliable de retrouver son oncle 3 ans plus tard.